# GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél **04 78 84 18 48**
lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

## SECRETARIAT

**Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.**

**RECOMMANDATIONS**
**Rappel, anticipez vos rencontres, vos plannings, informez-nous de vos modifications le jour de notre permanence du lundi pour parution des infos au PV du jeudi, toujours envoyer en copie au groupement les infos que vous faites parvenir par mail aux différentes commissions**

**Rappel**
Ne tardez pas à nous fournir vos informations et inscriptions, la permanence du groupement est ouverte tous les lundis sauf vacances scolaires a partir de 17h. Pour tout ce qui concerne le foot d'animation de U7 à U13 contactez nous plutôt que le District. Merci pour votre attention.

## COMMISSION COUPE U15 - U17 - SENIORS

***Présent :*** *MOLINARI Hervé*

**COUPE GUICHARD**
Match AFC LATINO – AS ALGERIENNE 2 reporté à une date ultérieure, voir entre club les dates possibles et nous avertir. **URGENT**.
Clubs qualifiés :CO ST FONS 2 – ASVEL 2 – ES TRINITE 2 – MAIA SONNIER – ASBGL 3 – V.ANTILLAIS FC – USM P.BENITE 1 – CONFLUENCE – US MEYZIEU 2

Clubs encore en course en Coupe du Rhône : JS IRIGNY 1 –AS BUERS 1- FC GERLAND 1-UGA 1-
CO ST FONS 1

**COUPE U 17**
**Engagements à vérifier**
ES TRINITE 2 D3 – VENISSIEUX FC 2— ASVEL 2 D3 — US MEYZIEU 2 D 2 et MEYZIEU 3 D3 – AS MONTCHAT 3 D 2 – ASAV 3D – UGA 1 - AS BELLECOUR 1 D3 - JS IRIGNY - ASUL D2 - CHASSIEU DECINES FC 2 D4

**COUPE U 15**
**Engagements à vérifier**
UGA 1 - ASBGL 2 D4 – CDFC 2 D3 – CDFC 3 D4–FCL 5 – ES TRINITE 2 D2 - CS LYON D 4– VENISSIEUX FC 2 et 3 – ASVEL 2 D3 et ASVEL 3 D4 - US MEYZIEU 2 D1-US MEYZIEU 3 D3 – US MEYZIEU 4 D4 —- AS MONTCHAT 3 D3 -. AS BUERS D3 – AS BELLECOUR 2 D4 – FCR MULATIERE – ASUL D3

Prochain tour après les 32éme de la Coupe de Lyon et du Rhône les 18 et 19 janvier2020.

## COMMISSION U13

***Présent :*** *Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)*

***RAPPEL IMPORTANT*** : Les mails nous arrivent et nous vous rappelons que lors de vos changements de dates, d'horaires ou de stade que le délai est fixé à 14 jour pour parution dans le PV dans les délais autorisés, en dessous des 14 jours, vous devez nous faire parvenir la copie de l'accord du club adverse.

L'horaire officiel pour la catégorie U13 est **14 H 00**, les horaires autorisés sont 10 H 00 et 15 H 30, et lorsque vous nous faites passer vos changements d'horaires par mails ou courriers, merci de noter les numéros des rencontres, les noms et numéros des équipes, les poules, les stades avec l'adresse exacte, ainsi que la date et l'heure.
Seuls les horaires autres que 14 H 00 seront renseignés sur le P.V.
Lorsque vous nous faites passer un ***changement d'horaire*** par mail, fax ou courrier, merci d'indiquer ***la poule*** concernée par la rencontre, Le ***numéro de la rencontre*** (numéro à 8 chiffres), ***le nom*** et ***numéro des équipes***, le ***nom du stade*** accompagné de l'adresse du stade ainsi que la ***date*** et ***heure***. Merci d'avance.
Cela évite de perdre du temps à la commission U13 de chercher les infos pour faire paraître sur le PV.

***Les Poules G / H / I et J*** ne sont pas complète et comporte un ou plusieurs exempts.
Afin de ne pas laisser des joueurs à la maison sur les dates de championnat, nous allons organiser des plateaux amicaux pour ces poules (Feuille de match idem coupe sans jongles) :
Nous vous rappelons que ces rencontres sont considérés comme des rencontres officielles.

Samedi 9 novembre 2019 :
*Plateau n°1* : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / ES TRINITE 4 / CS LYON 8ème 3.

Samedi 16 novembre 2019 :
*Plateau n°1* : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 / US MEYZIEU 6
*Plateau n°2* : ASVEL 5F / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 3

Samedi 23 novembre 2019 :
*Plateau n°1* : UGA DECINES 4F / FC GERLAND 5F
*Plateau n°2* : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 / UGA DECINES 3 / SC BRON TERRAILON LA PERLE 3

Samedi 7 décembre 2019 :
*Plateau n°1* : AS MONTCHAT 7 / UGA DECINES 4F
*Plateau n°2* : FC ROULE LA MULATIERE 1 / COM SAINT FONS 2 / AS MONTCHAT 8

**Courriers, Fax, Courriels des clubs :**

***A.S.V.E.L. section Football*** (Poule I - Equipe 5F) : Mail reçu de Mr DIAZ Benjamin intendant du club le lundi 4 novembre 2019 au sujet de la rencontre n° 21979084 du samedi 9 novembre 2019. Mail hors délai.
***Nous vous rappelons que le délai est fixé à 14 jours pour parution dans le P.V dans les délais autorisés, en dessous des 14 jours, vous devez nous faire parvenir la copie de l'accord du club adverse.***

***SC BRON TERRAILLON LA PERLE*** (Poule J – Equipe 3) : Mail reçu de Mr Christophe Gautier éducateur de l'équipe 3 au sujet de la rencontre du samedi 23 novembre 2019.
Pour information, nous vous rappelons que pour le football d'animation c'est le P.V. qui fait toujours fois par rapport au site internet du District de Lyon et du Rhône de Football.
Le P.V. est la source officielle des Groupement.
Cela vous à été rappelé lors de l'Assemblée Générale de début de saison à Chassieu.
Le forfait de l'équipe 10F du FC Lyon est paru sur le PV n° 449 du jeudi 19 septembre 2019.

***FC GERLAND :*** (Poule ?- Equipe ?) Mail reçu de Mme Virginie LAGRANGE secrétaire du club le 29 octobre 2019 au sujet des rencontres du 9 novembre 2019.
Merci de nous faire des mails avec toutes les informations concernant les rencontres (***Voir rappel ci-dessus***).

***OLYMPIQUE LYONNAIS*** (Poule A – Equipe 3) : Mail reçu de Mr FERRARO Jessim éducateur de l'équipe nous informant que la rencontre n° 21978865 opposant VILLEURBANNE-UNITED FC 1 à l'OLYMPIQUE LYONNAIS 3 aura lieu après accord avec le responsable sportif du club de VILLEURBANNE UNITED FC le ***jeudi 21 novembre 2019*** à ***18 H 30*** à la **Groupama OL Academy** (8 rue Mélina Mercouri à Meyzieu). *Accord de la commission U13 pour cette rencontre.*

***AS MONTCHAT*** (Poule E - Equipe 4) : Mail reçu de Mr CORMIER Franck responsable des plannings du football réduit du club le 24 octobre 2019 nous informant que la rencontre n° 21978970 opposant l'AS MONTCHAT 4 à l'UGA DECINES 1 aura lieu au **stade Marc Vivien Foé** (7 rue Jules Verne à Lyon 3) le samedi 9 novembre 2019 à **10 H 00**.

***AS MONTCHAT*** (Poule D - Equipe 5) : Mail reçu de Mr CORMIER Franck responsable des plannings du football réduit du club le 24 octobre 2019 nous informant que la rencontre n° 21978942 opposant l'AS MONTCHAT 5 à l'ES CHARLY 1 aura lieu au **stade Marc Vivien Foé** (7 rue Jules Verne à Lyon 3) le samedi 9 novembre 2019 à **15 H 30**.

***AS MONTCHAT*** (Poule H - Equipe 8) : Mail reçu de Mr CORMIER Franck responsable des plannings du football réduit du club le 24 octobre 2019 nous informant que la rencontre n° 21979060 opposant l'AS MONTCHAT 8 à l'ASVEL 4 aura lieu au **stade Marc Vivien Foé** (7 rue Jules Verne à Lyon 3) le samedi16 novembre 2019 à **10 H 00**.

***AS MONTCHAT*** (Poule C - Equipe 3) : Mail reçu de Mr CORMIER Franck responsable des plannings du football réduit du club le 24 octobre 2019 nous informant que la rencontre n° 21978919 opposant l'AS MONTCHAT 3 au CS LYON 8ème 1 aura lieu au **stade Marc Vivien Foé** (7 rue Jules Verne à Lyon 3) le samedi 16 novembre 2019 à **15 H 30**.

***FCR MULATIERE*** Match du 9 novembre décalé à 15h30 en raison d'accueil d'un festi foot U7 à 10H et d'un plateau U 11 à 14h.Accord de l'US MEYZIEU.

**Feuilles de matchs non parvenues :**
**En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point) :**
**- Journée 3** : (Poule B) Match 21978884 : ASUL 1 – AS MONTCHAT 2 **(*0F-3*).**
**- Journée 3** : (Poule I) Match 21979079 : VENISSIEUX FC 7F – ASVEL 5F **(*0F-3*).**

## COMMISSION FESTIVAL U13

***Présent :*** *Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)*

**Courriers, Fax, Courriels des clubs :**

***VENISSIEUX FC*** : Mail reçu le lundi 5 novembre 2019 du club nous informant de la mise à disposition du ***stade Auguste Delaune*** (10 Rue des Martyrs de la Résistance à Vénissieux) le samedi 30 novembre 2019 de 13 H 00 à 15 H 30 pour y organiser le festival U13 (Terrain Herbe et Synthétique).

***Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13*** **:**
- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourné la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :
https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf
- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :
https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf
- Le club recevant dois (suite au tirage et a la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

***Règlement du Festival U13*** **: Horaire Obligatoire (14 H 00) :**
- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40** (Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie).
- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).
- Un joueur(e)ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e)d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de

licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
***- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.***
***- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.***

***ATTENTION*** **:**
– Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
– Tous les enfants doivent participer.

***Classement*** :
S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.
Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :
- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

***Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :***
***L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas ou celle-ci ne serais pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.***

***Déroulement de l'épreuve de jonglerie***
**Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.**
Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.
Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).
Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

***Objectif*** **:**
- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.

- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

***Comptage des points :***
**Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats** (*addition des résultats pieds + tête*) **sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9ème, le meilleur 10ème et enfin le meilleur 11ème.**

***Festival U 13 (Finale de Groupement)*** **:** samedi 30 novembre 2019 à 14 H 00 :

***Poule 1*** : VILLEURBANNE-UNITED F.C 1 / C.D.F.C CHASSIEU-DECINES 1 / VENISSIEUX F.C 1 / A.S MONTCHAT 1 (Stade Auguste Delaune - Terrain Herbe)
***Poule 2*** : U.S MEYZIEU 1 / E.S TRINITE 1 / F.C LYON 1 / C.S LYON 8ème 1 (Stade Auguste Delaune - Terrain Synthétique)

## COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

***Présent :*** *Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)*

***Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement*** **:**
- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourné la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :
*https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf*
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :
*https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf*
- Le club recevant dois (suite au tirage et a la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

***Règlement de la Coupe de Groupement Principale catégorie U13*** **:**
- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40** (Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie).
- Début des rencontres à **14 H 00** précise.
- Un joueur(e)ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e)d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.

- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
***- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.***
***- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.***

***ATTENTION*** **:**
– Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
– Tous les enfants doivent participer.

***Classement*** :
S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.
Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :
- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

***Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :***
***L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas ou celle-ci ne serais pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.***

***Déroulement de l'épreuve de jonglerie***
**Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie**.
Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.
Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).
Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

***Objectif*** **:**
- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

***Comptage des points :***
**Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats** (*addition des résultats pieds + tête*) **sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9ème, le meilleur 10ème et enfin le meilleur 11ème.**

**3ème tour** : Samedi 30 novembre 2019 à **14 H 00**.

***Poule 1*** : AS MONTCHAT 4 / AS BUERS 2 / VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / CS LYON 8ème 3 (Stade Marc Vivien Foé)
***Poule 2*** : ES TRINITE 2 / FC LYON 6 / AS MONTCHAT 3 / FC LYON 5 (Stade Jules Bavozet)
***Poule 3*** : US MEYZIEU 2 / FC LYON 4 / VENISSIEUX FC 6 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 (Stade des Sèrvizières)
***Poule 4*** : FC LYON 2 / VENISSIEUX FC 4 / AS MONTCHAT 2 / USM PIERRE-BENITE 1 (Stade du Clos Layat)

## COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT COMPLEMENTAIRE U13

***Présent :*** *Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)*

***Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement*** **:**
- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourné la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :
*https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf*
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :
*https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf*
- Le club recevant dois (suite au tirage et a la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

***Règlement de la Coupe de Groupement Complémentaire catégorie U13*** **:**
- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40** (Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie).
- Début des rencontres à **14 H 00** précise.
- Un joueur(e)ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e)d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
***- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.***
***- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.***

***ATTENTION*** **:**
– Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
– Tous les enfants doivent participer.

***Classement*** :
S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.
Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

***Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :***
***L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas ou celle-ci ne serais pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.***

***Déroulement de l'épreuve de jonglerie* :**
**Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie .**
Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.
Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).
Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

***Objectif* :**
- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

***Comptage des points* : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats** (*addition des résultats pieds + tête*) **sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9ème, le meilleur 10ème et enfin le meilleur 11ème.**

**3ème tour** : Samedi 30 novembre 2019 à **14 H 00**.

***Poule 1*** : ASUL 2 / AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / UGA DECINES 3 (Stade Séverine)
***Poule 2*** : FC GERLAND 2 / ES TRINITE 4 / AS BUERS 3 (Stade des Channées)
***Poule 3*** : VILLEURBANNE-UNITED FC 3 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / CS LYON 8éme 2 (Stade de la Viabert)
***Poule 4*** : AS BRON GRAND LYON 2 / AS MONTCHAT 8 / AS BELLECOUR-PERRACHE 3 (Stade Jean Jaures)

## COMMISSION U11

***Présent :*** *Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)*

**Lors de vos envois de changement d'horaires par mail, MERCI de bien stipuler le NUMERO DU PLATEAU CONCERNE**

La 2eme phase va commencer, et comme lors des 2 premières journées de la 1ere phase des MEMBRES BENEVOLES DU GROUPEMENT LYON MEPTROPOLE vont parcourir les terrains pour superviser le déroulement du plateau et le bon accueil des équipes.

Un contrôle strict des licences seront réalisés lors de la réception de vos feuilles de plateau. Si la moindre triche est observée, l'équipe sera d'office mise hors compétition POUR TOUTE LA 2EME PHASE. Nous sommes au mois de novembre et TOUS les joueurs(es) doivent être en possession d'un numéro de licence 2019/2020 (et non 2018/2019).
Il en est de même pour les éducateurs(trices) et dirigeants(es). (Licence obligatoire). Si ce n'est pas renseigner sur la feuille, les matchs de l'équipe concerné seront considérés comme PERDU.
Pour les clubs venant d'inscrire des équipes supplémentaires MERCI DE BIEN ETRE SUR d'avoir assez de joueurs(es) qualifiés.

Bien entendu, on reste également dans la démarche de retourner des feuilles de plateaux REMPLIS correctement (numéro de plateau, nom et numéro d'équipes, résultats lisibles……)

**Mails reçus des clubs :**

**CO ST FONS** : Oubli de votre équipe 1 pour la 2eme phase. Celle-ci intégrera la poule C en lieu et place de l'exempt 1. Lu et Noté
Plateau D101 du 9.11 à 11H stade CRESSIONNIERE ( TRINITE 6 – VENISSIEUX 5 – ROULE 2) Lu et Noté
**TRINITE** : Tous les plateaux de la 2nde phase à 10H sauf :
Plateau A401 du 30.11 à 11H stade BAVOZET. (OL 1 – VILL.UNITED 1 – VENISSIEUX 2 )
Plateau D203 du 16.11 à 11H stade BAVOZET (MEYZIEU 5 – FCL 11 – PIERRE BENITE 1) Lu et Noté.
**BELLECOUR** : Plateau B101 du 9.11 à 10H stade ANDERSON (MONTCHAT 2 – SCBTP 1 – CDFC 1) Lu et noté
Plateau B201 du 16.11 à 11H stade ANDERSON ( MONTCHAT 1 – MEYZIEU 3 – MONTCHAT 3)
**MONTCHAT** : Plateau D102 du 9.11 à 10H stade JUNINHO . (MEYZIEU 5 – UGA 2 – BELLECOUR 3)
Plateau B102 du 9.11 à 14H stade JUNINHO (GERLAND 1 – FCL 3 – BRON 1)
Plateau B203 du 16.11 à 10h stade JUNINHO ( BRON 1 – FCL 7 – FCL 5)
Plateau E204 du 16.11 à 14H stade JUNINHO (SCBTP 2 – GERLAND 3 – MONTCHAT 6) Lu et Noté.
**CS LYON 8EME** : Ajout d'une 4eme équipe. Celle-ci intègrera la poule G en lieu et place de l'exempt 8 . Plateau D104 du 9.11 à 10H stade SAEZ ( PIERRE BENITE 1 – CDFC 4) Lu et Noté.
Plateau A203 du 16.11 à 10H stade SAEZ ( BUERS 1 – VENISSIEUX 1 – TRINITE 2)
Plateau A402 du 30.11 à 10H stade SAEZ (ASVEL 1- VILL.UNITED 2 – CS LYON 8eme 1 )
Plateau A502 du 7.12 à 10H stade SAEZ (OL 3F – FCL 2 -VILL.UNITED 2)
**OL** : Tous les plateaux auront lieu à 10H à l'académie OL 8 rue Mélina Mercouri à Meyzieu
**AS ALGERIENNE** : Tous les plateaux à 10H stade Cyprian. Lu et Noté
**BUERS** : Tous les plateaux à 10H stade Armand. Lu et noté.
**MEYZIEU** : Tous les plateaux à 10 H stade SERVIZIERES . Lu et Noté.
**GERLAND** : Tous les plateaux à 10 H stade des Channées et/ou Plaine des jeux de gerland. Lu et Noté.
**ASVEL** : Tous les plateaux à 10H (ou 11H si festifoot U7/U9) stade des Iris. Lu et Noté.
**UGA** : Tous les plateaux à 10H stade Troussier à Décines. Lu et Noté
**VILLEURBANNE UNITED** : Tous les plateaux à 10H stade VIABERT sauf en cas de festifoot U9 ceux-ci seront à 11h
Plateau A104 du 9.11 aura lieu à 11H stade VIABERT ( TRINITE 2 – FCL 4 – OL 3F)
**AS BRON** : Tous les plateaux à 10H stade J.JAURES sauf en cas de réception de festi, plateaux décalés à 11H. Lu et Noté.
**CHARLY** : Tous les plateaux auront lieu à 14h stade BOURETTE à CHARLY
**ASUL** : Tous les plateaux à 10H ou 11H (si festifoot U7/U9) stade Séverine. Lu et Noté.
**FEYZIN** : Tous les plateaux à 10 H stade JEAN BOUIN . Lu et Noté
**CDFC** : Tous les plateaux auront lieu à 11H stade TISSERAND à CHASSIEU. Lu et Noté
**FC VENISSIEUX** : Plateau C102 du 9.11 à 14H stade GERIN. (BELLECOUR 2 – MEYZIEU 2 – GERLAND 2). Lu et Noté
Plateau G102 du 9.11 à 14H stade GERIN (TRINITE 6 – UGA 3 )
Plateau D202 du 16.11 à 14H stade GERIN (UGA 2 – BUERS 2)
Plateau F204 du 16.11 à 14H stade GERIN ( CDFC 5F – FCL 15)
Plateau E202 du 16.11 à 14H stade GERIN ( FCL 8- FCL 14 – MONTCHAT 4 )
**ROULE MULATIERE** : Plateau C103 du 9.11 à 11H stade DANILO. (TRINITE 3 – MONTCHAT 5 – VENISSIEUX 3) Lu et Noté
**FCL** : Plateau A103 du 9.11 à 10H stade CLOS LAYAT (VENISSIEUX 1 – VENISSIEUX 2 – CS LYON 8eme 2)
Plateau F103 du 9.11 à 10H stade CLOS LAYAT (MEYZIEU 4 – IRIGNY 2)
Plateau A204 du 16.11 à 10H stade EBRARD/VUILLERMET (ASVEL 1 – VENISSIEUX 2 – OL 3F)
Plateau G202 du 16.11 à 10H stade CLOS LAYAT (TRINITE 6 – VENISSIEUX 8 – BELLECOUR 5) Lu et Noté

## COMMISSION U9

***COIGNOT Thierry u9glm@free.fr***

**Dates Festi-Foot** 16/11/19 – 30/11/19 – 14/12/19

**Horaires Festi-Foot**
Pour les Festi-Foot commençant à 9h30 présence des équipes à 8h45.

Pour les Festi-foot commençant à 10h présence des équipes à 9h15.
Ne pas oublier d'amener une feuille d'effectif + listing des licenciés + ballon et maillots, de remplir et signer la feuille de bilan fournie par le club recevant.
**Mails des clubs** :
**UGA** organisation toute la saison.
**FCR MULATIERE** organisation toute la saison
**FEYZIN** organisation toute la saison
Suite a un grand nombre de terrain nous ferons un roulement pour que tous puissent recevoir. Remerciements.
**ASAV** + 1 équipe = 3
**LYON SPORT METROPOLE** 1 équipe
**USM P. BENITE** + 1 équipe = 3
**CHARLY** +1 équipe =3
**AS MONTCHAT** – 1 équipe = 10
**SCBTP** inscription de 2 nouvelles équipes dont une féminine (difficile de les intégrer immédiatement nous ferons le maximum pour les désigner sur un festi)

**FESTI-FOOT DU 16 NOVEMBRE**
**FC GERLAND Stade des CHANNEES à 9H30**
FC GERLAND1-2 / UGA 1-2 / LYON METROPOLE / JS IRIGNY 1 / AS BELLECOUR 1-2
**ES TRINITE Stade BAVOZET à 9H30**
ES TRINITE 3-4 / CDFC 3-4 / AS MONTCHAT 3-4 / FCL 11-12
**ASVEL Stades des IRIS à 9H30**
ASVEL 1-2 / O. LYONNAIS 1-2 / CHARLY 1 / ASAV 3 / FEYZIN 3-4
**SCBTP Stade L. LAGRANGE à 9H30**
SCBTP 1-2 / ASVEL 3-4 / USM P. BENITE 1-2 / AS MONTCHAT 7-8
**CHASSIEU DECINES FC Stade R. TISSERAND à 9H30**
CDFC 1-2 / ES TRINITE 1-2 / FC GERLAND 3-4F / US MEYZIEU 5-6
**VILL.UNITED Stade de la VIABERT à 9H30**
VUFC 1-2 / ASUL 1 / O. LYONNAIS 3 / FCL 9-10 / ES TRINITE 5-6
**CO ST FONS Stade de la CRESSONNIERE à 9H30**
CO ST FONS 1-2 / FCL 1-2 / AS MONTCHAT 1-2 / VENISSIEUX FC 1-2
**AS BUERS Stade MATEO à 10H**
AS BUERS 1-2 / ASBGL 1-2 / FCL 5-6 / US MEYZIEU 7-8
**ASUL Stade SEVERINE à 10H**
ASUL 2-3 / VENISSIEUX FC 3-4 / AS MONTCHAT 7-8 / CDFC 5-6F
**JS IRIGNY Stade YVOURS à 10H**
JS IRIGNY 2-3 / VUFC 3-4 / SCBTP 3-*4 / FCL 13-14
**US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H**
US MEYZIEU 1-2 / ASBGL 3 / ASVEL 5-6 / AS MONTCHAT 9-10 / FCR MULATIERE 5F
**FCR MULATIERE Stade DANILO à 10H**
FCR 1-2 / US MEYZIEU 3-4 / FEYZIN 1-2 / VENISSIEUX 7-8
**CHARLY Stade R. BOURETTE à 10H**
CHARLY 2-2 / AS MONTCHAT 5-6 / VENISSIEUX FC 5-6 / UGA 3 / FCL 15
**FCL Stade EBRARD à 10H**
FCL 3-4 / ASAV 1-2 / AS BELLECOUR 3-4 / FCR MULATIERE 3 / USM P. BENITE 3
**FESTI-FOOT DU 30 NOVEMBRE**
AS BUERS / ASUL / JS IRIGNY / FEYZIN / UGA / US MEYZIEU / CHASSIEU DECINES FC / AS MONTCHAT / FC GERLAND / VENISSIEUX FC / FCL / SCBTP /CHARLY / ES TRINITE
**FESTI-FOOT DU 14 DECEMBRE**
AS BUERS / JS IRIGNY / SCBTP / CHARLY / FCL / US MEYZIEU / VENISSIEUX FC /CHASSIEU DECINES FC / FCR MULATIERE / VUFC / AS MONTCHAT / ES TRINITE / FEYZIN / FC GERLAND

## COMMISSION U7

***Présent*** : MOUNIER Christian glmu7@free.fr 0662066542

**Veuillez noter les journées U7**
Festi-Foot :9 novembre -23 novembre-7 décembre

Clubs ayant proposés leur terrain :
Js IRIGNY : 9/11 / 27/11 / 7/12
ASUL : 9/11 / 27/11 / 7/12
VENISSIEUX FC : 9/11 / 27/11 / 7/12
Us MEYZIEU : 9/11 / 27/11 / 7/12
SCBTP : 9/11 / 27/11 / 7/12
VUFC :9/11/ 7/12. Remerciements.
FC GERLAND : Toute la saison. Sous réserve de pouvoir accueillir à 10H.
CO ST FONS 9/11 – 23/11 Remerciements
USM P.BENITE : Toute la saison. Remerciements.
FCL : Toute la saison Stade VUILLERMET/EBRARD. Remerciements
FEYZIN :9/11 – 7/12. Remerciements
FC ROULE MULATIERE toute la saison
AS MONTCHAT le 7 décembre. Remerciements.
UGA nous propose leur terrain pour toute la saison. Remerciements.

Nous ferons un roulement pour les terrains pour que tous puissent recevoir.

A se rappeler pour les prochains Festi-Foot
Trois joueurs + un gardien sur le terrain deux remplaçants ;venir avec un ballon taille 3 ;un jeu de maillots voir un jeu de chasuble en plus et sa feuille d'effectifs.
**Horaire Festi-Foot convocation 9H30 début 10H pour l'instant pas de dérogation pour commencer à 9H30 sauf ci dessous**
Festi Animations convocation 9H début 9H30

**FESTI-ANIMATION du 9 Novembre au FCL (stade EBRARD VUILLERMET)**
**Présence des équipes 9h début 9h30**
FCL 1-2-3-10 / US MEYZIEU 1-2-3-4 / VENISSIEUX FC 1-2-3-4 / AS MONTCHAT 1-2 / ES TRINITE 1-2 / CDFC 1-2 / FC GERLAND 1-2 / ASBGL 1-2-3 / CHARLY 1
**Venir avec sa feuille d'effectifs ; un ballon ;maillots et chasubles.**

**Attention horaire Festi-Foot convocation 9H30 début 10H pour l'instant pas de dérogation pour commencer à 9H30 donc attention si vous recevez des plateaux U11.**

**FESTI-FOOT convocation 9h30 début 10H**
**Centre CO ST FONS Stade de la CRESSONNIERE convocation 9h30 début 10H**
CO ST FONS 1-2 / FCL 4-5-6 / ASUL 1-2-3 / AS MONTCAHT 3-4 / CDFC 3-4 / SCBTP 1-2
**Centre FEYZIN Stade J.BOUIN convocation 9h30 début 10H**
FEYZIN 1-2-3 / FCL 7-8-9 /ES TRINITE 3-4 / SCBTP 3-4 / VENISSIEUX FC 5-6-7-8
**Centre FC ROULE MULATIERE Stade DANILO convocation 9h30 début 10H**
FCR MULATIERE 1-2 / FCL 11-12-13 / ASVEL 1-2-3 / AS BELLECOUR 1-2-3 / JS IRIGNY 1 / USM P.BENITE 1
**Centre VILL UNITED FC Stade de la VIABERT convocation 9h30 début 10H**
VUFC 1-2 / AS BUERS 1-2 / UGA 1-2 / ASAV 1-2 / US MEYZIEU 5-6-7-8